

Une initiative de paix

«*Tenter de renverser le courant d'affrontement*»

Au cours des derniers mois de l'année dernière et des premiers mois de cette année, M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre, a rendu visite aux dirigeants de quinze pays en vue d'« user de l'influence du Canada pour sensibiliser la communauté internationale, d'essayer de revitaliser au plus haut niveau politique les relations Est-Ouest, de tenter de renverser le courant actuel d'affrontement et de rechercher un intérêt commun aux deux parties ». Canada d'aujourd'hui donne ici des extraits du discours que M. Trudeau a prononcé à la Chambre des communes le 9 février, au retour de son voyage dans trois des pays d'Europe orientale et avant son voyage à Moscou.

Apprendre à mieux nous comprendre et à mieux mesurer l'impact de nos faits et gestes ne sera pas facile. Entre l'impasse et la confrontation, exigeant que le déploiement des forces nucléaires de portée moyenne se poursuive, et la nécessité de rouvrir les négociations, seule une troisième voie, celle de la confiance politique et de la communication, favorisera une solution rapide et constructive.

Dix grands principes

En réfléchissant à ces conclusions et aux entretiens que j'ai eus tant à l'Est qu'à l'Ouest, il me semble évident que nous partageons, et cela commence à se voir, une communauté de vues et d'idées. J'aimerais ici faire état de dix principes qui rapprochent l'Est et l'Ouest :

1. Les deux reconnaissent l'impossibilité de gagner un conflit nucléaire.
2. Les deux conviennent qu'une guerre nucléaire ne devrait jamais être déclenchée.
3. Les deux souhaitent s'affranchir des risques d'une guerre accidentelle ou d'une attaque surprise.
4. Les deux reconnaissent les dangers inhérents aux armes déstabilisatrices.
5. Les deux comprennent la nécessité de disposer de techniques améliorées pour gérer les crises.
6. Les deux alliances sont conscientes des conséquences funestes qu'entraînerait le fait d'être la première à lancer une attaque.
7. Les deux ont intérêt à accroître leur sécurité et à en réduire le coût.
8. Les deux ont intérêt à prévenir la prolifération des armes nucléaires dans les

autres pays (prolifération horizontale).
9. Les deux sont arrivés prudemment à reconnaître leurs intérêts mutuels et légitimes au chapitre de la sécurité.

10. Les deux comprennent que leur sécurité stratégique ne peut dépendre de la défaillance politique ou économique de l'autre.

Décatalogue modeste, sans doute, mais en une période où se manifestent des signes de résorption de la crise, peut-être est-il à propos de revenir à l'essentiel, de repartir en nous appuyant sur des principes auxquels nous pouvons adhérer de part et d'autre, de trouver un point de départ, une base commune, même restreinte. Nous entendons donc nous appuyer sur ces dix principes pour cerner les éléments d'une communauté d'intentions qui soit propre à rapprocher les dirigeants de l'Est et de l'Ouest.

Au cours des mois à venir, le Canada s'appliquera à consolider les progrès réalisés jusqu'ici pour favoriser le développement et la mise en œuvre de ses idées. Nous ne prétendons pas détenir le monopole des propositions et nous ne nous attendons pas non plus à les voir acceptées du jour au lendemain. Ce qui compte, c'est qu'au moins quelques-uns des principaux baromètres des relations entre l'Est et l'Ouest montrent que celles-ci ont enfin cessé de se mettre au rouge. J'entends pour ma part poursuivre mes efforts dans ce sens. Le Canada sera présent dans les assemblées de l'Ouest, dans les pourparlers bilatéraux, aux réunions et conférences multilatérales et dans les contacts avec l'Union soviétique et ses alliés.

Les armes nucléaires

Après de plus amples consultations avec nos alliés de l'Otan, nous diffuserons, au cours de la session actuelle de la conférence de Genève sur le désarmement, trois propositions destinées à ralentir la poussée des nouvelles techniques. Nous renforcerons ainsi la « stratégie d'asphyxie » que j'ai mise en avant en 1978. Ces propositions sont les suivantes : interdiction de mettre au point des systèmes anti-satellites à haute altitude, restrictions à la mobilité des missiles balistiques intercontinentaux, amélioration des possibilités de vérification des nouveaux systèmes d'armements stratégiques.

D'ici à la révision, l'année prochaine, du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, nous continuerons d'exhorter les deux groupes à respecter leurs engagements. Car la sécurité forme un tout indissociable. Si des pays non détenteurs d'armes nucléaires décident d'en acquérir, la sécurité de chaque être humain se trouvera menacée.

Selon le compromis qui est à la base du traité sur la non-prolifération, les puissances nucléaires devaient réduire leurs arsenaux et les Etats non nucléarisés acceptaient en contrepartie de ne pas se doter d'armes atomiques. Les unes et les autres devaient par ailleurs veiller à partager les avantages de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Les Etats actuellement dotés d'armes atomiques portent donc l'immense responsabilité d'en prévenir la dissémination.

Voilà pourquoi nous devons réitérer notre proposition de convoquer une conférence des cinq Etats dotés d'armes nucléaires. C'est une proposition dont la logique paraît contraignante. Ces cinq Etats sont en effet les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. A ce titre, ils détiennent des responsabilités tout autant qu'un droit de veto. C'est pourquoi j'ai demandé au secrétaire général des Nations unies d'envisager de favoriser la tenue de réunions à huis clos de leurs représentants à New-York. Cette idée fera son chemin, lentement, bien sûr, comme toute idée nouvelle, mais je pense qu'elle finira par recueillir l'adhésion des intéressés, car la menace nucléaire comporte des dangers - accidents, erreurs de calcul, crises, défaillances des systèmes - auxquels les cinq puissances doivent faire face et qu'elles ont la responsabilité de gérer de concert.

Parmi les cinq Etats dotés d'armes nucléaires, les deux superpuissances possèdent de loin les arsenaux les plus importants. Elles ont en conséquence la responsabilité de faire preuve, pour les réduire, du même génie qu'elles ont appliqué pour les construire. Et elles doivent s'interdire de laisser leur opinion sur la moralité et la légitimité de l'autre entraver une reprise rapide des pourparlers sur le contrôle des armements. Elles doivent revenir à la table des négociations sur le contrôle et la réduction des armes nucléaires stratégiques et de portée moyenne. ■